

Les Bonnes Pratiques Phytosanitaires

Les mesures d'urgences

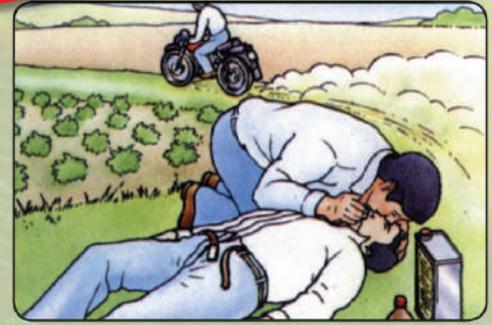
Prévenir vaut mieux que guérir



Au cas où les yeux sont touchés, rincer les abondamment avec de l'eau



Enlever les vêtements contaminés et se laver abondamment



Aider le patient à respirer en premier. Au besoin, lui faire la respiration artificielle et chercher vite du secours



En cas d'accident, éloigner le patient du lieu de l'incident



Agir calmement et enlever les vêtements souillés



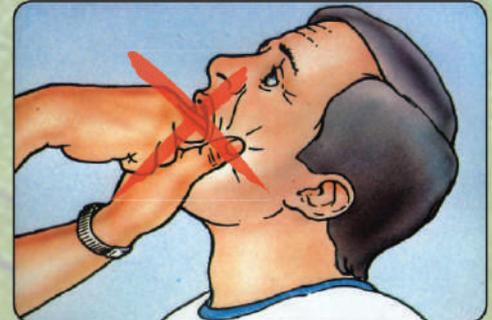
Laver le patient abondamment ou lui faire prendre une douche



Si le patient est inconscient, placer le sur le côté gauche, la tête maintenue vers l'arrière pour faciliter la respiration



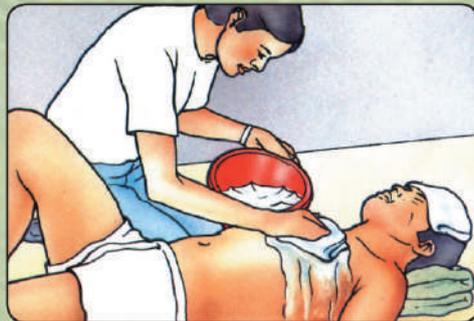
Ne rien donner, ni à boire, ni à manger au patient



En cas d'ingestion de pesticides, et si le patient est conscient, ne pas provoquer le vomissement



Si le patient souffre du froid, protéger le avec des couvertures



Si la température du corps est élevée, asperger le patient d'eau froide



Emmener le patient à l'hôpital le plus proche, se munir de l'étiquette du produit

**Toujours contacter le Centre Anti poison du Maroc
au N°: 0801 000 180**